

**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL**  
**DE SECURITE**



Distr.  
GENERALE

S/11057/Add.435  
29 avril 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu  
au Moyen-Orient

Le chef d'état-major de l'ONUST a communiqué les renseignements ci-après concernant la situation dans le secteur Israël-Syrie le 27 avril 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) Patrouille 32 [point 2345-3054 (coordonnées approximatives)] et patrouille 38 [point 2398-3040 (coordonnées approximatives)] et Patrouille 41 [point 2353-3005 (coordonnées approximatives)] : Entre 7 h 18 1/ et 7 h 52 tir de mortier, et entre 7 h 59 et 9 h 3 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 8 h 23 et 15 heures tir d'artillerie, entre 8 h 24 et 9 h 58 tir de mortier par les forces syriennes. Entre 10 h 6 et 11 h 9, entre 11 h 39 et 13 h 1 et entre 14 h 22 et 15 h 15 tir d'artillerie, entre 11 h 47 et 11 h 52 tir de mortier par les forces israéliennes. Entre 10 h 43 et 10 h 48 tir d'arme automatique par les forces israéliennes. Entre 18 h 43 et 18 h 50 tir de roquettes par les forces syriennes.

b) Patrouille 31 [point 2449-2983 (coordonnées approximatives)] et patrouille 42 [point 2431-2961 (coordonnées approximatives)] : Entre 7 h 57 et 8 h 15 tir d'artillerie, entre 8 heures et 8 h 50 et entre 9 h 30 et 9 h 58 tir de mortier, entre 9 h 34 et 9 h 49 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 13 h 15 et 14 h 15 tir de mortier par les forces israéliennes. Entre 13 h 35 et 14 h 30 et entre 16 h 35 et 16 h 53 tir de mortier, et entre 16 h 35 et 16 h 53 et entre 18 h 40 et 18 h 52, tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 23 h 49 et 23 h 55 tir d'arme automatique par des force non identifiées.

c) Patrouille 34 [point 2534-2937 (coordonnées approximatives)] et patrouille 35 [point 2532-2852 (coordonnées approximatives)] et patrouille 44 [point 2519-2911 (coordonnées approximatives)] : Entre 8 h 12 et 8 h 43, entre 9 h 21 et 9 h 56 et entre 12 h 35 et 14 h 12 et entre 14 h 42 et 14 h 56 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 12 h 51 et 12 h 58 et entre 15 h 16 et 15 h 21 tir d'artillerie par les forces syriennes.

d) Patrouille 36 [point 2347-3126 (coordonnées approximatives)] : Entre 8 h 54 et 13 h 54 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 9 h 10 et 10 h 10, et entre 10 h 48 et 12 h 8 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 11 h 10 et 11 h 15 tir de roquettes par les forces syriennes. Entre 14 h 21 et 16 h 5 tir d'artillerie par les forces israéliennes.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

e) PO Romeo [point 2294-2459 (coordonnées approximatives)] : Entre 12 h 50 et 13 h 53 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 13 h 35 et 14 h 15 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 15 h 2 et 15 h 15 tir de mortier par les forces syriennes. Entre 18 h 13 et 19 h 14 tir de mortier par des forces non identifiées à l'ouest-nord-ouest du PO.

f) PO Three [point 2308-2678 (coordonnées approximatives)], PO Four [point 2327-2596 (coordonnées approximatives)] et PO Uniform [point 2366-2621 (coordonnées approximatives)] : Entre 12 h 52 et 16 h 40 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 13 h 31 et 15 h 24 tir d'artillerie et entre 16 h 27 et 16 h 40 tir de mortier par les forces syriennes.

g) PO Two [point 2306-2736 (coordonnées approximatives)], PO Five [point 2290-2787 (coordonnées approximatives)] et patrouille 37 [point 2320-2790 (coordonnées approximatives)] : Entre 13 h 11 et 16 h 25 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 13 h 58 et 15 h 21 tir d'artillerie par les forces syriennes.

h) Patrouille 33 [point 2444-2814 (coordonnées approximatives)] et patrouille 43 [point 2398-2816 (coordonnées approximatives)] : Entre 13 h 50 et 15 heures tir d'artillerie par les forces israéliennes.

## 2. Rapports sur les activités aériennes :

Patrouille 38 : A 8 h 31 deux avions à réaction non identifiés, volant du sud au nord puis virant à l'ouest, ont été observés d'abord au nord du PO et en dernier lieu au nord-ouest du PO.

## 3. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues d'Israël suivant lesquelles le 25 avril :

- i) Entre 7 heures et 14 heures des forces syriennes auraient ouvert un tir d'artillerie et de roquettes sur le mont Hermon.
- ii) A 7 h 55 les forces syriennes auraient ouvert un tir d'artillerie sur Tell El Farass [point 2313-2632 (coordonnées approximatives)].
- iii) A 9 h 30 les forces syriennes auraient ouvert un tir de char dans la région de Tell Es Seqi [point 2280-2520 (coordonnées approximatives)].
- iv) A 13 h 35 les forces syriennes auraient ouvert un tir d'artillerie sur Tell El Farass.

- v) A 14 h 15 les forces syriennes auraient ouvert un tir d'artillerie dans la région de Tell Es Seqi.
- vi) A 16 heures, les forces syriennes auraient ouvert un tir d'artillerie sur Tell El Farass.

Les plaintes i), ii) et iv) ont été confirmées par les observateurs de l'ONU [voir S/11057/Add.431, par. a), b) et c)]. Les autres plaintes n'ont pas été confirmées.

-----

